

Grèce

Activité de la Croix-Rouge.

Les bureaux de la Croix-Rouge hellénique sont installés actuellement 41, rue Solon, à Athènes, dans un immeuble spacieux récemment acquis par cette société.

Création d'un nouveau dispensaire d'hygiène.

Vu l'affluence considérable des malades qui se présentaient au dispensaire d'hygiène installé au « Bourg Byron » à Athènes, la Croix-Rouge hellénique a décidé de fonder un second dispensaire dans l'agglomération avoisinante de Kaissariani, où plus de 20,000 réfugiés sont provisoirement installés dans des baraquements et sous des tentes. Une habitation spacieuse construite par la Commission d'installation des réfugiés a été gracieusement mise à la disposition de la Croix-Rouge hellénique, ainsi qu'une somme d'argent destinées à couvrir les dépenses nécessitées par l'affectation nouvelle donnée à ce bâtiment. Par ce second dispensaire d'hygiène sociale, la Croix-Rouge hellénique a pu étendre son action bienfaisante à un nombre beaucoup plus grand de réfugiés.

Secours aux victimes des inondations.

Sur la proposition de la Croix-Rouge hellénique, le président du Conseil de cette société a accordé une somme de 8,000 drachmes en faveur des inondés de Calamata (Péloponèse). La Croix-Rouge hellénique avait déjà précédemment — il y a deux mois environ — offert une somme de 10,000 fr. en faveur des inondés de Calcis.

Hygiène de l'enfant.

La Croix-Rouge hellénique, collaborant avec le Syllogue pour la propagation des livres utiles, vient d'inaugurer à l'intention des jeunes mères une série de cours ayant pour objet l'hygiène corporelle et physique de l'enfant.

La série des conférences concernant l'hygiène du corps est confiée au Dr Solon Veras, et celle des conférences sur l'hygiène psychique à M^{me} Zoé Franco.